



Rejoindre la Fédération Harley-Davidson Clubs de France

1 - Démarches pour intégrer le H-DC France

Vous êtes une association de type loi de 1901 avec dans votre appellation la dénomination Harley-Davidson Club (par exemple : *Harley-Davidson Club Gros Pistons*), vous êtes déclaré comme tel en Préfecture et justifiez de deux années d'existence au minimum ; vous pouvez donc poser votre candidature auprès de notre Fédération si votre souhait est de nous rejoindre.

La première chose à faire pour nous rejoindre est de vous trouver un club **parrain**. Qu'est-ce qu'un club parrain ? Et bien le club parrain est celui qui va vous accompagner et vous expliquer comment on vit sa vie de H-DC au sein de la Fédé, comment on la vit vis-à-vis des autres clubs qui ne sont pas forcément H-DC, le comportement que l'on doit avoir, le respect que l'on doit montrer à l'égard de tous, enfin toutes les petites règles que l'on se doit d'avoir pour profiter de notre passion tous ensemble.

A – Comment trouver son club **parrain** ? Vous rouler en H-D dans votre région depuis longtemps et vous connaissez déjà les H-DC adhérents au H-DC France, donc vous n'avez pas de problème pour en solliciter un qui veuille bien vous parrainer. Au contraire vous ne fréquentez pas toutes les manifestations que les clubs H-DC organisent et vous n'êtes pas encore trop connus auprès d'eux. Sachez que sur le site web de la Fédé, tous les clubs adhérents y sont référencés et vous pouvez contacter celui qui est le plus proche de votre localisation et lui faire part de votre demande de parrainage.

B – Comment faire votre demande d'inscription auprès du H-DC France. Votre parrain vous a communiqué la démarche pour adhérer. En somme il faut que vous fassiez parvenir les documents qui ont servi à la création de votre association, à savoir :

- Photocopie de la déclaration de constitution d'ASSO loi 1901 en préfecture, avec la présence impérative de la mention « **Harley-Davidson Club** » dans le nom.
- Photocopie d'inscription au Journal Officiel de la constitution.
- Statuts de l'ASSO.
- Règlement intérieur du club.
- Coordonnées complètes des membres du bureau.

- Liste des membres possesseurs du permis et d'une H-D.
- Un descriptif et une photo des couleurs, intégrant la mention H-DC ou Harley-Davidson Club (format JPEG).

Les couleurs des clubs qui intègrent le H-DC France ne doivent pas comporter de motifs et/ou sigles qui sont déposés par la marque Harley-Davidson®.

C – Votre club va être présenté à l'ensemble des membres du H-DC France. Votre demande d'adhésion a été acceptée par le bureau du H-DC France, vous en avez été prévenu ainsi que votre parrain. Tous les ans la Fédération Harley-Davidson organise une **Assemblée Générale** (1^{er} trimestre) et un **Conseil d'Administration** (4^{ème} trimestre). Votre présentation aura lieu à l'une ou l'autre de ces réunions en fonction de la date d'acceptation de votre dossier, votre parrain devra vous y présenter. A l'issue de cette présentation si tous les membres présents acceptent votre venue, votre club entrera au H-DC France pour une période minimum de deux années de probation lors de la réunion qui suit celle de votre présentation.

D – Votre club entre en **probation**. A la fin de la réunion **d'Assemblée Générale** ou de **Conseil d'Administration**, les représentants de votre club sont invités à rejoindre les membres présents du H-DC France qui voteront généralement à main levée, pour votre entrée en probation au H-DC France. Par le passé, compte tenu de situations de crises sanitaires, certains votes ont été réalisés de façon électronique. Le résultat de ces votes doit être positif à 75% minima pour que votre entrée soit validée. Vous intégrez le H-DC France, vous devez :

- vous acquittez du montant de la cotisation annuelle,
- bénéficier de l'assurance souscrite par la Fédération,
- figurer sur le site web de la Fédération : <http://fhdcf.free.fr>
- actualiser vos effectifs, stockés dans une base de données, au travers de l'application créée à cet effet (des codes d'accès vous seront attribués).
- pouvoir organiser tout type de manifestation, à l'exception des réunions d'AG et de CA (réservées aux membres actifs).
- Recevoir les comptes-rendus de réunions et tous les e-mails émis par le bureau et les membres du H-DC France. Les adresses mails du Président et du secrétaire de votre club seront utilisées à cet effet.

- Intégrer obligatoirement la **Fédération Harley-Davidson Clubs Europe** (le H-DC France y étant adhérent, tous les clubs du H-DC France y adhèrent de manière implicite),
- Bénéficier gratuitement d'une maquette de site internet téléchargeable sur le site de la Fédé (thème WordPress).

Les membres de votre club ne peuvent pas porter ou utiliser les patches des Fédérations France et Europe, cela est réservé aux membres actifs.

E – Votre **probation** se termine. Depuis votre entrée en probation vous participez aux réunions du H-DC France et vous êtes informé de toutes les actions entreprises par les Fédérations France et Europe et aussi par les clubs. Lors de l'**Assemblée Générale** ou du **Conseil d'Administration**, qui matérialise la fin de vos deux années de probation, les clubs présents votent pour votre intégration en tant que membre actif. Là aussi 75% des votes doivent-être positifs pour valider votre acceptation. Maintenant, en tant que membre actif, vous pouvez :

- Porter les patches des Fédérations France et Europe,
- Posséder la carte de membre du H-DC France,
- Organiser des réunions d'AG ou de CA,
- Participer à tous les votes que le bureau organise,
- Participer en tant qu'invité au Président Meeting organisé par le H-DC Europe,
- Les membres de votre club peuvent postuler aux postes de membres du bureau lors des élections de renouvellement de celui-ci.
- Lorsqu'un membre de votre club quitte celui-ci vous êtes tenu de nous restituer ses patches des Fédérations France et Europe ainsi que sa carte de membre.

F – Votre club quitte la **Fédération Harley-Davidson Clubs de France**. Pour quelque raison que ce soit, vous êtes amené à démissionner ou à être radié du H-DC France, vous devez :

- Restituer tous les patches des Fédérations France et Europe, que les membres de votre club portaient,
- Restituer vos cartes de membre du H-DC France,
- Le bureau supprime toutes les informations associées à votre club dans la base de données, et les archive. Elles ne seront plus accessibles par les utilisateurs,
- Vos logos ou couleurs seront retirés du site web du H-DC France tant sur la page d'accueil que dans les pages des clubs affiliés ou en probation,
- Vos accès aux applications et espaces membres seront supprimés.

Terminologie utilisée :

Fédération Harley-Davidson Clubs de France, FH-DCF, H-DC France, la Fédé France, Fédération France, sont des expressions utilisées pour définir la même entité : **Fédération Harley-Davidson Clubs de France.**

